



**COMPTE RENDU**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**LE SAMEDI 16 MARS 2024**

### Début de réunion

Présentation des membres présents et remerciement des élus et partenaires présents :

Mme Christine Portevin – Maire de Guillestre, M. Michel Mouront – 1<sup>er</sup> Adjoint mairie de Réotier, Vice-Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras et Président de l'office du tourisme Guillestrois-Queyras, M. Christian Blanc – Maire d'Arvieux et Président du Parc Naturel Régional du Queyras, M. Joël Gauche – élu municipal d'Abriès-Ristolas et Jean-Pierre Claezman – 1<sup>er</sup> adjoint d'Aiguilles.

Etaient excusés :

Mme Chantal Eyméoud – Conseillère régionale Région SUD Paca, Mme Valérie Garcin-Eyméoud - Conseillère Départementale des Hautes-Alpes et Maire de Molines-en-Queyras, Mme Noël Maryline – Directrice adjointe de la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes, Mme Pascale Mélot – Directrice du CODES 05, Mme Emmanuelle Feldmann – Déléguée régionale de l'URCS PACA, Mme Claire Macphail – Coordinatrice fédérale d'ALPAJE-ACEPPO5, Mme Sophie Joissains – Conseillère régionale Région SUD PACA, Mme Marie Bossenec – Responsable du secteur 04-05 de la MSA, Mme Dominique Bucci-Alberto – Maire d'Aiguilles et Présidente de la Commission des affaires sociales et des services de proximité de la CCGQ, Mme Agnès Rossi – Conseillère régionale Région SUD PACA, Mme Hélène Farouze – élue municipale d'Abriès-Ristolas, Mme Christel-Aurore Machado – Directrice de l'Agence Régionale de Santé Délégation des Hautes-Alpes, M. Joël Giraud – député des Hautes-Alpes, M. Dominique Moulin – Président de la CCGQ, M. Rémy Charpy – Président de la délégation Alpes du Sud de la Mutualité Française, M. Nicolas Crunchant – Maire d'Abriès-Ristolas, et M. Marcel Cannat – Conseiller départemental des Hautes-Alpes et Maire de Réotier.

Nombre d'adhérents : 518

Nombre de personnes présentes : 59

Nombre de pouvoirs : 41

Nombre de votants : 100

Le quorum est atteint avec 100 votants (quorum à atteindre : 78 votants), l'Assemblée Générale ordinaire peut commencer.

Tous les documents distribués et présentés lors de l'assemblée générale, sont disponibles sur le site [www.queyras.org](http://www.queyras.org) : (<https://www.queyras.org/vie-associative/actus/assemblee-generale-ordinaire-et-extraordinaire-2022-samedi-18-mars-2023/>)

Françoise Paquet, secrétaire au bureau de l'ACSSQ, anime cette assemblée générale ordinaire et souhaite la bienvenue aux membres présents. Avant de commencer, elle explique que, dorénavant, les comptes rendus des assemblées générales ne seront envoyés en version papier qu'aux partenaires, dans un souci d'écologie. Il sera disponible à la demande et publié sur le site [queyras.org](http://queyras.org)

Jean-Pierre Seror remercie les partenaires présents et présente les partenaires excusés.

## **1. RAPPORT MORAL DES CO-PRESIDENTS ET RAPPORT D'ACTIVITES 2023**

Éric Debrune rappelle aux membres présents la modification des statuts validée lors de la dernière assemblée générale extraordinaire. Il expose la présidence collégiale ainsi que les rôles de chacun :

Éric Debrune – Gestion des Ressources humaines et relation avec la direction.

Marc Desrousseaux – Perspectives et développement de l'association.

Jean-Pierre Seror – Représentativité et relations extérieures.

Marc Desrousseaux souligne les difficultés de la vie associative, surtout dans un contexte post Covid, comme recruter de nouveaux membres actifs ou réimpliquer les bénévoles dans l'association. Depuis 2017, avec la fusion des communautés de communes, de nouveaux partenariats naissent avec cette dernière et ses communes (comme pour le projet AlpSatellites) et toute une réorganisation a dû s'effectuer. Un grand objectif partagé avec le conseil d'administration est de rendre notre association plus transversale et d'augmenter la complémentarité entre secteurs. L'ACSSQ a 42 ans, elle est très connue auprès de certains publics, moins auprès d'autres. Il y a un réel besoin d'engagement des bénévoles afin de faire perdurer cette vie associative.

Jean-Pierre Seror rajoute que cette année 2024 est particulière, car chargée d'évolutions. Il remercie les salariés pour leur investissement. Il présente Laura Baillet, nouvelle référente famille, ainsi que Marie Lebrun, en service civique au secteur culture (qui est également doté d'un second service civique en la personne de Mariam Kostanian). Cécile Descampiaux est également présentée, elle est la nouvelle agent d'accueil. Sur l'ensemble du territoire, l'image de l'association n'est peut-être pas bien claire, c'est pour cela que la communication intérieure et extérieure doit évoluer. Il manque un public plus jeune pour intégrer l'ACSSQ. Le système de binôme « bénévole salarié » est également un des chantiers de l'année. Si les salariés sont en première ligne, il est important d'avoir le soutien et l'appui des bénévoles. Notre projet social, en partenariat avec la CCSS doit se réécrire, cela avec l'appui d'un nouveau stagiaire en Master 2, Vincent Vigoureux. Par ailleurs, la recherche de partenariats et de financements doit perdurer

Françoise Paquet demande à l'assemblée s'il y a des questions. La première résolution est énoncée, pour approuver le rapport moral des co-présidents.

### **Présentation des résultats du vote à main levée**

Les membres présents et représentés votent pour le rapport moral.

**L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral 2023.**

## **2. RAPPORT FINANCIER 2023**

David Calvet, commissaire aux comptes du cabinet Audit consultant, présente le rapport financier de 2023. Son rôle est de contrôler les comptes. Le but de cette partie est de faire comprendre aux adhérents comment se répartissent les comptes de l'association. En ces périodes de financements contraints, l'ACSSQ a la chance de pouvoir compter sur de nombreux financeurs et sa souplesse d'activités permet de toucher plusieurs partenaires. Le budget annuel est de 885 070 € en 2023 contre 875 099 € en 2022. Les partenaires sont locaux, du département, de la région, voire nationaux ou européens. Il est assez rare qu'une association ait autant de sources de financements différents. En volume, la CCSS (anciennement la CAF) est le plus grand financeur (pour les secteurs crèche, centre social, famille et jeunesse), avec quelque 233 000 euros. Le financement de l'ACSSQ est également très varié, en fonction des relations avec les partenaires et enregistre une augmentation, notamment avec la participation de l'Europe pour le projet AlpSatellites. Un budget global est présenté avec 1 % de hausse, ce qui est très positif, notamment dans cette période

d'inflation. Par grandes familles de dépenses, ce qui a augmenté est la sous-traitance (LEADER et AlpSatellites). Les fournitures sont stables, ainsi que les loyers. Une des augmentations de dépenses concerne l'énergie, comme l'essence, mais cela est nécessaire, notamment pour les déplacements. Les taxes liées aux salaires sont en progression, bien que les charges liées aux salaires à proprement parler enregistrent une petite diminution. A noter que 60 % du budget de l'association est dédié aux salaires de l'équipe. Le résultat global est à + 12 715,57 €, ce qui n'est pas si élevé et est certainement lié aux départs de salariés non remplacés directement. Au 31 décembre, le bilan actif est à 1 159 714 € contre 1 218 136 € au 31 décembre 2022.

L'ACSSQ permet à d'autres institutions qui n'en n'aurait pas les moyens seules de bénéficier des financements européens car elle a une trésorerie et une administration solides. Les dettes sont basses et concernent l'URSSAF ou les fournisseurs. David Calvet expose une réelle solidité de la structure, soulignant quarante ans de bonne gestion.

Les comptes sont certifiés par le commissaire aux comptes Audit consultant.

Françoise Paquet demande à l'assemblée s'il y a des questions. La deuxième résolution est énoncée, afin de valider le rapport financier 2023 et le renouvellement du contrat avec Audit consultant pour une durée de 6 ans. David Calvet explique l'obligation de faire certifier les comptes par un organisme indépendant si une association touche plus de 153 000 € d'argent public afin d'éviter les fraudes.

### Présentation des résultats du vote à main levée.

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2023 présenté par le commissaire aux comptes et le trésorier. Elle donne quitus aux administrateurs de l'exercice de leur mandat.**

**Renouvellement du commissaire aux comptes :**

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité le renouvellement du commissaire aux comptes Audit Consultant pour une durée de 6 ans.**

### 3. AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Françoise Paquet présente la proposition de réaffectation du résultat excédentaire de 12 715,57 € (douze mille sept cent quinze euros et cinquante-sept centimes). Pascale Tonda explique que cet excédent concerne essentiellement le secteur crèche. Ce résultat s'explique par une hausse des participations familiales et des prestations de services, ainsi qu'une hausse d'enfants en bas âge donc une baisse sur le budget des repas auprès du Centre hospitalier Aiguilles-Queyras. Une diminution de la masse salariale est également à prendre en considération sur ce secteur car il y a une problématique de recrutement. David Calvet explique que chacun doit produire un compte rendu pour ce qu'il finance, chaque dépense est tracée par les financeurs afin que les dépenses soient allouées aux bons secteurs (exemple : la CCSS pour la crèche et non pas pour la culture ou les aînés).

	2023	2024	DIFFÉRENCE
RÉSERVE SIÈGE SOCIAL	70 984,62	70 984,62	
PROVISION POUR SECTEURS HORS CRÈCHE	67 691,81	67 691,81	
PROVISION POUR CRÈCHE	106 665,85	155 129,81	+ 48 463,98
PROVISION POUR INVESTISSEMENT	18 391,54	18 391,54	
PROVISION POUR RECHERCHE ET DVLPT	109 616,09	109 616,09	
<b>REPORT ACTIVITÉS</b>	<b>340 068,74</b>	<b>304 320,33</b>	<b>- 35 748,41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>713 418,63</b>	<b>726 134,20</b>	<b>+ 12 715,57</b>

## Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour la réaffectation du résultat 2023.

### L'assemblée générale adopte à l'unanimité l'affectation du résultat 2023.

Jean-Pierre Seror aimerait souligner que l'exercice 2023 présente une trésorerie saine. Cette année a été un peu plus difficile à gérer car certains financements ont été réduits, voire non octroyés, et certaines activités peuvent même se retrouver en déficit. Il met en avant le bien-fondé d'avoir des fonds propres qui permettent de faire face à ce genre de situations.

## 4. PAROLES AUX ELUS

Les élus sont à nouveau remerciés pour leur présence.

Christian Blanc, en tant que maire d'Arvieux et Président du Parc naturel régional du Queyras, souligne le bon état financier de l'ACSSQ qui existe depuis 42 ans, ce qui n'est pas rien et appuie sur sa crédibilité dans le territoire. Il remercie la présentation du commissaire aux comptes, très complète et facilement compréhensible par tous. Il met en lumière la capacité de l'ACSSQ a trouvé des partenaires afin de faire vivre les actions menées.

Jean-Pierre Claezman, premier adjoint à la mairie d'Aiguilles, excuse Dominique Bucci-Alberto qui ne peut pas être présente ce jour. Il passe à la lecture d'une note qu'elle a laissée pour l'assemblée générale : « *La commission que je préside à la CCGQ est aujourd'hui représentée par Michel Mouront. Celle-ci est très attentive à l'ACSSQ et à ses demandes de financement pour les actions qu'elle mène avec une belle longévité, qui se traduit par du travail, de l'innovation, de l'écoute auprès des habitants de tous âges. Bravo et merci à l'équipe de salariés, aux membres du conseil d'administration et à tous les bénévoles.* »

Michel Mouront, vice-président de la CCGQ, chargé du budget et des finances, excuse le président de la CCGQ, Dominique Moulin. Il se dit très sensible au travail mené par l'ACSSQ. Pour preuve, à la demande de Dominique Bucci-Alberto, la CCGQ a augmenté son aide financière auprès de l'ACSSQ pour un montant total de 78 000 €. Il estime que l'objectif de coopération avec le territoire du Guillestrois fixé lors de la fusion des communautés de communes a progressivement été atteint, comme pour le travail auprès des aînés ou le projet AlpSatellites. Il souligne également que « *le dispositif d'artistes en résidence, dans le cadre de la culture, est très important pour le territoire* ». À titre personnel et au nom de la CCGQ, Michel Mouront est satisfait du travail commun.

Christine Portevin adhère aux propos des autres partenaires présents. Elle félicite l'ACSSQ pour son travail sur le territoire Guillestrois-Queyras.

Joël Gauche, élu municipal d'Abriès-Ristolas, excuse le maire de la commune, Nicolas Crunchant. Il indique que « *les prestations de proximité proposées par l'ACSSQ, comme la crèche, sont très appréciées par les habitants d'Abriès-Ristolas* ».

Éric Debrune apprécie que le travail fourni soit reconnu par les partenaires.

## 5. RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Pascale Tonda explique qu'habituellement le bilan d'activités mettait en avant deux secteurs. Cela ne permettait pas d'avoir une présentation globale. Manon Vercueil, chargée de production et de communication, a donc construit une présentation des actions 2023 de tous les secteurs. Ce format un peu novateur est présenté cette année. Le rapport d'activités officiel de 2023 est également à disposition de tous les membres présents en format papier (à télécharger en ligne ou en version papier sur demande

auprès de l'accueil). Le nouveau format de rapport d'activités 2023, sous forme de diaporama, est diffusé dans la salle.

Jean-Pierre Seror rappelle que l'association est multiactivités et que, parmi ses objectifs, il est question de tisser du lien social et de développer la transversalité entre les secteurs. Il ajoute que ce rapport permet d'illustrer le professionnalisme de toute l'équipe salariée. Manon Vercueil est remerciée pour ce travail de qualité qui résume en images l'ensemble des activités proposées par l'ACSSQ.

Jean-Pierre Seror demande aux membres présents s'il y a des questions. Hans Fricker souhaite savoir dans quel cadre une action a été menée à Dornbirn. Jean-Pierre Seror explique qu'elle est intervenue dans le cadre du projet AlpSatellites, qui avait pour objectif de travailler sur les nouvelles formes de télétravail à partir du numérique en milieux ruraux. Pour cela, une collaboration a été établie avec des Autrichiens et des Italiens du val d'Aoste.

Nassire Hadjout est très satisfait de voir que le secteur culturel auquel il est très attaché « *retrouve des couleurs* » et demande quelles ressources ont permis ce développement. Jean-Pierre Seror répond que le programme LEADER a pu permettre d'accroître les financements, mais que cela reste un travail de tous les jours. Pascale Tonda ajoute que la DRAC a apporté un financement complémentaire, en particulier sur la notion de résidences artistiques « Rouvrir le monde ». Le Département des Hautes-Alpes a également augmenté sa subvention, notamment sur le nouvel axe que représente les résidences artistiques.

Éric Debrune explique le projet Addic'action, mené par Bruno Genans - bénévole de longue date et membre du conseil d'administration -, a pour but de sensibiliser les gens sur les addictions. Un groupe se réunit ainsi tous les deux mois pour en parler de manière anonyme et sans jugement. La prochaine réunion se fera le 30 mars 2024 dans les locaux de l'ACSSQ de 14h à 16h.

Marylène Debrune expose le souhait d'un groupe de personnes qui aimerait savoir s'il serait possible pour les activités sportives de proposer une formule à la séance plutôt qu'un engagement sur l'année.

Jean-Louis Bernard fait la remarque du nombre d'adhérents du Guillestrois, et propose donc d'associer la lettre G dans le sigle ACSSQ. Marc Desrousseaux rebondit sur cette remarque face à un potentiel nouvel enjeu de l'association, à savoir modifier son nom. Il note cependant qu'il ne faut pas perdre les 42 ans d'histoire associés au nom actuel. Marjolaine Preiss explique que le CORSAGQ s'est vu doté d'un nouveau nom depuis peu, justement en ajoutant un G pour rassembler les deux territoires.

Marc Desrousseaux remercie les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les membres de l'équipe salariée pour « *la qualité des comptes et le suivi parcimonieux de la dépense* ». Il précise que certains secteurs sont peu financés, comme le sport ou le handicap. Il explique qu'avec 15 ETP, il n'est pas possible de tout faire, même s'il y a une volonté d'aller plus loin, « *comme créer du lien entre les différentes générations et les habitants* », dans la limite de ce qui est réalisable.

### **Présentation des résultats du vote à main levée.**

Vote contre : 0 voix.

Abstention : 1 voix.

Vote pour : 99 voix.

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation du rapport d'activités.

**L'assemblée générale adopte le rapport d'activités 2023.**

## 6. ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2024

Éric Debrune explique que pour cette nouvelle formule, six groupes vont être formés dans la salle. « *Comment envisagez-vous l'avenir de l'ACSSQ ?* » est la question posée aux membres présents qui vont échanger tous ensemble sur cette thématique afin de faire une restitution globale ensuite.

Les six groupes sont répartis de la manière suivante :

Jean-Pierre Seror animateur, Lisa Caton et Jessica Monnet rapporteuses ;

Éric Debrune animateur, Manon Vercueil rapporteuse ;

Marc Desrousseaux animateur, Marie Lebrun rapporteuse ;

Bruno Genans animateur, Laura Baillet rapporteuse ;

Ginette Jonville et Marjolaine Preiss animatrices, Stéphanie Gricourt rapporteuse ;

Nassire Hadjout animateur et Vincent Vigoureux rapporteur.

Les idées rapportées sur chaque table ont été rassemblées en trois grands axes : la communication, la vie associative et les projets/actions. La synthèse de cette animation se trouve en annexe de ce compte rendu.

### Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des orientations et perspectives 2024.

**L'assemblée générale adopte à l'unanimité les orientations et perspectives 2024.**

## 7. BUDGET PREVISIONNEL 2024

Pascale Tonda présente de manière synthétique les chiffres du budget prévisionnel 2024, estimé à 974 360 €. C'est un budget général qui comprend l'entièreté du fonctionnement de l'association. Du côté de l'État, de nouveaux financements sont prévus (DRAC, contrats aidés) ainsi que du côté de l'Europe (AlpSatellites et LEADER), avec notamment un nouveau projet LEADER sur le secteur Bienvenue là-haut, le secteur culturel de l'association. Pour ce secteur, en 2023, 15 000 € ont été demandés auprès de la Région SUD PACA mais ce dossier n'a pas encore été traité en commission. Nous espérons obtenir cette subvention grâce à l'appui de la conseillère régionale Chantal Eyméoud, qui a assuré que le dossier serait présenté prochainement au vote.

Pascale Tonda remercie le Conseil départemental des Hautes-Alpes pour le soutien financier (39 000 € en 2024) via l'Union des Centres Sociaux avec une convention pluriannuelle et le travail avec le secteur culture. La subvention de la CCGQ a été attribuée à hauteur de 78 000 €, sur les 83 000 € demandés initialement.

Le SIVU maintient son engagement pour la crèche et de certaines communes pour la jeunesse (centre de loisirs, mini séjours). Les maires de l'intercommunalité vont être sollicités sur ce volet jeunesse afin d'engager une réflexion commune pour voir comment faire évoluer les choses. Cela fait suite au désengagement de la commune de Ceillac pour 2024. Les élus ont en effet estimé qu'il n'y aurait pas d'enfant qui participeraient au centre de loisirs et aux mini séjours en raison d'une baisse d'effectifs dans les écoles. Mais cela pourrait évoluer dans l'autre sens en 2025 ou plus tard. Ce genre de situation peut perturber le fonctionnement de l'association.

L'engagement de la CCSS (anciennement la CAF) reste important sur les secteurs crèche, centre social, famille et jeunesse (périscolaire et CLAS), ce qui est essentiel pour 2024.

Tous ces financements permettent de faire fonctionner l'association, notamment pour la masse salariale, la location des locaux, etc. L'ACSSQ a un fonctionnement conforme à la bonne activité de celle-ci.

SECTEURS	MONTANT BP 2024
CULTURE	175 100
CRÈCHE	333 570
AÎNÉS	86 200
JEUNESSE	82 265
SPORT	15 960
FAMILLE	36 210
CLAS (CONTRAT LOCAL ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE)	12 800
COORDINATION ACSSQ	232 255
<b>TOTAL GENERAL BP 2024</b>	<b>974 360</b>

La hausse du budget crèche est en rapport avec la loi Norma (plus de personnels sur les horaires d'ouverture et de fermeture). De manière générale, cette loi oblige à une plus grande sécurité dans les crèches avec la présence de plus de personnels et plus de personnes qualifiées.

Nous avons des secteurs qui n'ont pas de salarié et qui ont un fonctionnement uniquement régi par des bénévoles, comme le secteur handicap-autonomie, auquel 1 200 € sont alloués pour le budget 2024 via le budget coordination de l'ACSSQ.

Le budget prévisionnel 2024 est arrêté à la somme de 974 360 € (neuf cent soixante-quatorze mille euros et trois cent soixante centimes).

#### **Présentation des résultats du vote à main levée.**

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation du budget prévisionnel 2024.

**L'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2024 arrêté à la somme de 974 360 €.**

#### **8. PRESENTATION DES CANDIDATS AUX POSTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024**

Jean-Pierre Seror explique qu'il y a deux membres du conseil d'administration démissionnaires, qui sont Monique Gendre et Axelle Beth. S'ajoutent à cela les membres sortants qui souhaitent se représenter - Catherine Duroc, Françoise Paquet et Marc Sionneau - et René Germain qui ne souhaite pas se représenter. Par ailleurs, une nouvelle personne est candidate pour intégrer le conseil d'administration : Blandine Jochem-Ravel. Elle n'est pas présente aujourd'hui mais réside par intermittence dans le territoire depuis 2008 et le fréquente depuis les années 1960. Elle est active au sein de la commission du secteur culture et fait partie de Festi'Saint-Véran.

Jean-Pierre Seror explique que le conseil d'administration peut être composé de 18 membres et que si les quatre candidats sont élus, il restera quatre places de libres. Jean-Pierre Seror demande s'il y aurait éventuellement de nouveaux candidats ce jour. Personne ne se présente.

Les candidats présentés sont élus comme suit :

<u>Membres sortants qui se représentent</u>	VOTES CONTRE	ABSTENTION	VOTE POUR
Catherine DUROC	0	0	100
Françoise PAQUET	0	0	100
Marc SIONNEAU	0	0	100
<u>Nouveau membre</u>			
Blandine JOCHEM	0	0	100

**L'assemblée générale décide d'élire à l'unanimité ces quatre candidats pour une durée de trois ans.**

## 9. COTISATIONS 2025 PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des cotisations 2025 à hauteur de 14 € pour l'adhésion personne physique et 45 € pour les personnes morales, comme pour l'année 2024.

**1 abstention**, la personne qui s'abstient explique que le montant pourrait être augmenté à hauteur de 15 €, afin de ne pas avoir à rendre 1 €, ajoutant par ailleurs que les services rendus par l'association valent bien plus que 14 €. Marjolaine Preiss explique qu'il est toujours possible de faire un don. Jean-Pierre Seror rappelle que les dons sont déductibles d'impôt à hauteur de 66 %, ils peuvent ouvrir un crédit d'impôt pour ceux qui n'en paient pas.

### Présentation des résultats du vote à main levée.

Vote contre : 0 voix.

Abstention : 1 voix.

Vote pour : 99 voix.

**L'assemblée générale adopte le prix des cotisation 2025 à 14 € pour les personnes physiques et 45 € pour les personnes morales pour l'exercice 2025.**

Les co-présidents clôturent la séance en remerciant à nouveau tous les élus et adhérents pour leur implication.

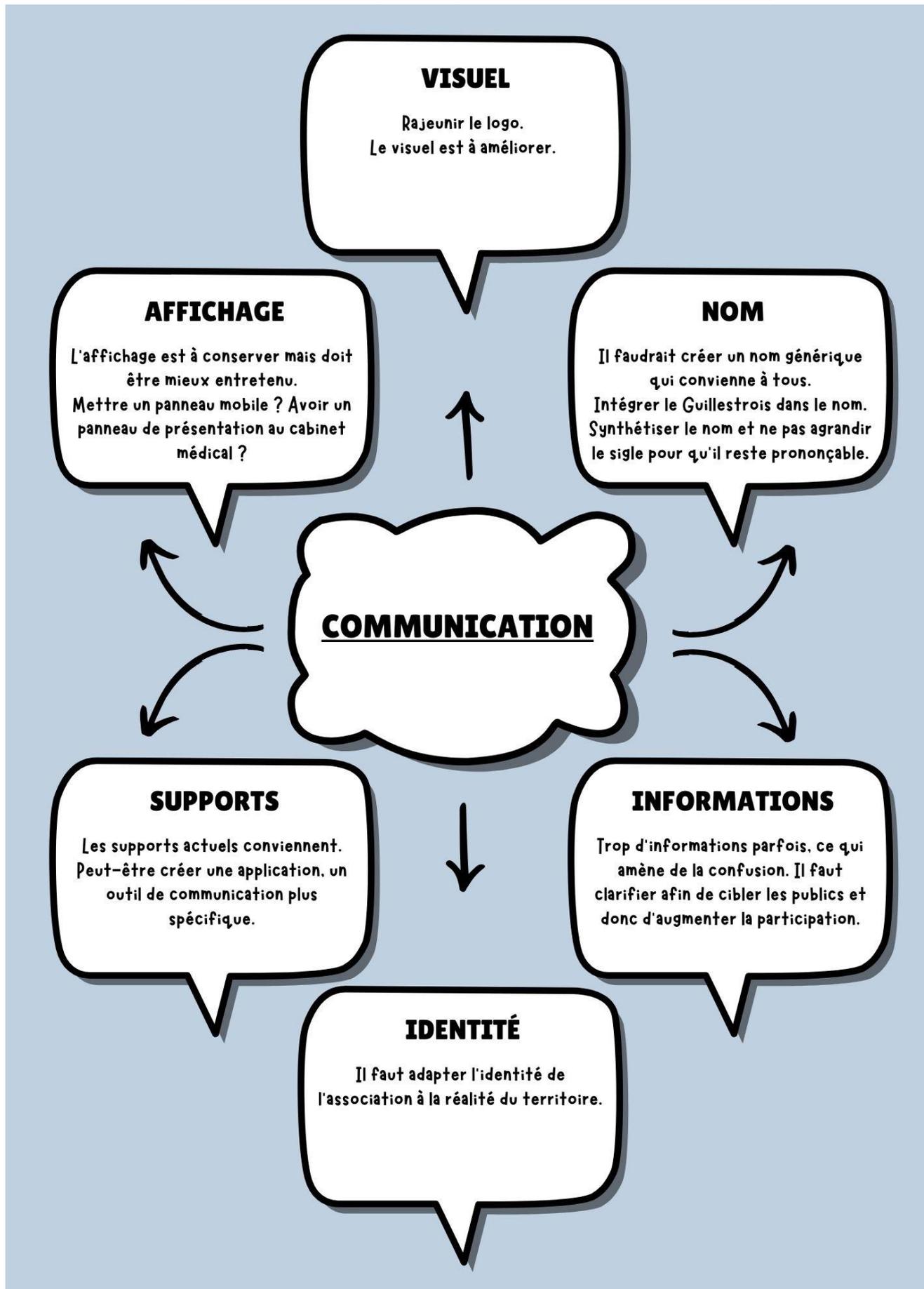
Fin de l'assemblée générale ordinaire à 11 h 50.

À Aiguilles, le 22 mars 2024

Le Co-Président,  
Éric DEBRUNE



## Résultats de la participation aux tables rondes.



## **ACCOMPAGNEMENT**

Bien accompagner les enfants pour les inciter à rester sur le territoire.

## **PARTENARIAT**

Créer plus de lien, d'interactions avec d'autres associations du territoire. Faire une programmation commune au niveau des animations.

## **RÔLE DES ADHÉRENTS**

Il faudrait que les idées de projet soient insufflées par les adhérents.

# **VIE ASSOCIATIVE**

## **ENGAGEMENT BÉNÉVOLES**

Faire des sollicitations précises.  
Créer un engagement bénévole de façon ponctuelle.  
Renouveler la force bénévole.

## **TRANSVERSALITÉ**

Il faudrait qu'il y ait plus de communication entre les différentes commissions.

## **LIEUX**

Il faudrait que toutes les réunions ne se passent pas que dans le Queyras.

